

Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants

Adoptée par le conseil de la MRC le 28 novembre 2018

1^{re} Édition



*MRC de
L'Islet*

RÉGION
L'Islet
ACCUEIL-INTEGRATION

Chargée de projet et rédaction : Micheline Huard avec la collaboration de Rachelle Després
Mise en page et correction : Marie-Josée Bernier
Révision : Marielle Fortin

Pour la réalisation de la présente politique, la MRC a bénéficié d'une contribution financière du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

Québec 

Le genre masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse suivante : www.mrcdislet.com

Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants est une publication de la MRC de L'Islet

34A, rue Fortin, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0

TABLE DES MATIÈRES

Message du préfet	4
Comité de réflexion	5
Mise en contexte.....	6
Une politique d'accueil et d'intégration : Pour qui et pourquoi?	7
Principes directeurs	8
Processus d'élaboration de la politique.....	9
Objectifs de la politique.....	10
Attraction.....	10
Accueil	11
Intégration.....	12
Définitions.....	13
Remerciements.....	14
Annexe 1	15
Références	30

MESSAGE DU PRÉFET

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Comme vous le savez sans doute, la MRC a amorcé en 2016 plusieurs travaux menant à la mise en œuvre d'une Stratégie d'attraction de la main-d'œuvre. Développement d'une nouvelle image, campagne de promotion et stratégie jeunesse ne sont que quelques-uns des chantiers en cours. À titre de préfet, il me fait plaisir aujourd'hui de vous présenter un élément très important de nos travaux : la première *Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants de la MRC de L'Islet*. La rédaction de cette politique fut réalisée dans les derniers mois, en collaboration avec les différents acteurs du milieu que nous désirons remercier chaleureusement.

À travers trois pistes d'intervention : l'attraction, l'accueil et la rétention, cette politique vient soutenir et encourager les efforts des entreprises et des municipalités à attirer de nouvelles familles et de nouveaux travailleurs sur notre immense territoire. Nous espérons que les jeunes et moins jeunes, familles avec ou sans enfants, québécois de souche ou personnes immigrantes, puissent trouver l'aide dont ils ont besoin pour s'installer en région et, plus encore, qu'ils développent le goût d'y prendre racine.

Une coordonnatrice à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants a été embauchée au printemps 2018 pour accompagner les municipalités et les employeurs dans leurs démarches. Ainsi, le service d'accueil et d'intégration prend forme depuis quelques semaines. Déjà, plusieurs municipalités et entreprises ont partagé leurs besoins. La création de ce nouveau service permettra de développer des outils, de mettre en valeur les ressources du milieu ainsi que de faciliter le réseautage et la concertation.

Par cette politique et son plan d'action, la MRC réaffirme sa volonté d'exercer ce leadership auprès de toutes les personnes qui choisissent la MRC de L'Islet pour y vivre et y travailler.

Au nom de mes collègues élus, je vous invite à lire et à faire vivre cette politique en gardant à l'esprit que notre capacité d'attirer de nouveaux résidents se nourrit de nos expériences et de nos réussites collectives.

Bienvenue chez vous!

René Laverdière
Préfet

COMITÉ DE RÉFLEXION

Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet

Marjorie Lamarre, directrice générale par intérim

Centres locaux d'emploi de Montmagny-L'Islet

Jacinthe Daigle, gestionnaire des centres locaux d'emploi de Montmagny-L'Islet et du bureau de Services Québec

Martin Dussault, conseiller aux entreprises, responsable du développement des compétences, centres locaux d'emploi de Montmagny et de L'Islet

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Sylvie-Madeleine Létourneau, organisatrice communautaire

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Jacqueline Labbé, directrice de l'éducation des adultes

Natacha Sainte-Marie, conseillère en orientation

Municipalité régionale de comté de L'Islet

Micheline Huard, chargée de projet

Rachelle Després, coordonnatrice à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants

Patrick Hamelin, directeur général

Corporation de développement communautaire (CDC) ICI Montmagny-L'Islet

Guy Drouin, directeur général

Municipalité de Saint-Adalbert

Magguy Mathault, directrice générale

MISE EN CONTEXTE

Région L'Islet, pour y vivre et y travailler

À l'automne 2016, la MRC de L'Islet entamait une réflexion stratégique sur le vieillissement de la population, le déclin démographique, les difficultés à renouveler la main-d'œuvre existante et à recruter de nouveaux travailleurs. Née de cette réflexion, les élus adoptaient la stratégie *Région L'Islet, pour y vivre et y travailler*.

Cette stratégie proposait de créer une synergie entre les interventions et les actions vouées à la promotion du territoire, à la participation des jeunes et à l'accueil et à l'intégration des personnes immigrantes.

Parallèlement aux démarches de création d'une image de marque jeune et dynamique, la MRC signait en octobre 2017, avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), une entente dont l'objectif premier était l'élaboration d'une stratégie jeunesse.

La même année, la MRC de L'Islet a aussi conclu, avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), une première entente de deux ans dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité. Dans son plan d'action se terminant en mars 2019, la MRC s'est engagée, entre autres, à élaborer une politique d'accueil des nouveaux arrivants.

En mars 2018, dans le cadre d'un appel de propositions pour des projets innovants en immigration, le MIDI et la MRC signent cette fois une entente pour développer et soutenir l'implantation d'un réseau d'accueil multi-actions autoportant pour pallier l'absence d'une structure permanente d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes sur le territoire.

La *Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants* s'inscrit donc dans une stratégie d'ensemble, une série d'initiatives et de projets où certaines préoccupations font écho aux aspirations de tous les citoyens de la région, et ce, peu importe leur âge, leur origine ou leur culture.

Elle concerne donc l'ensemble des personnes qui s'installent dans la MRC, qu'elles arrivent d'un autre pays, d'une autre province ou d'une autre région.

UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION : POUR QUI ET POURQUOI?

Candidats à l'installation et nouveaux arrivants

La politique s'adresse à deux catégories de personnes : les candidats qui *planifient* leur installation dans une des municipalités de la MRC de L'Islet et les nouveaux arrivants qui *résident* depuis peu sur le territoire.

Répondre adéquatement aux défis de développement et aux besoins de tous les citoyens

Soucieux de répondre au défi du vieillissement de la population, aux enjeux de la main-d'œuvre et de relever le pari de la venue d'immigrants sur son territoire, la MRC souhaite se doter de lignes directrices pour réaliser des actions spécifiques dans trois champs d'intervention prioritaires : l'*attraction* de nouveaux résidents, l'*accueil* et l'*intégration* de nouveaux arrivants.

Par cette politique, la MRC s'engage à :

- Promouvoir les atouts des municipalités et du territoire auprès des chercheurs d'emploi, notamment les travailleurs immigrants;
- Développer la capacité des municipalités à accueillir les nouveaux arrivants;
- Favoriser l'accès à tous les services disponibles sur le territoire afin que les nouveaux arrivants puissent s'adapter, s'intégrer et se réaliser;
- Exercer un leadership en immigration auprès des municipalités et des employeurs directement concernés par l'arrivée de nouvelles personnes et de nouveaux travailleurs.

PRINCIPES DIRECTEURS

Un avenir prospère ensemble

L'arrivée de nouveaux arrivants représente pour les municipalités une possibilité supplémentaire de prospérer grâce aux compétences, aux savoir-faire, aux idées différentes et aux nouvelles connaissances qu'apportent avec elles toutes les personnes qui choisissent de s'installer dans la Région de L'Islet.

Dans son esprit et dans son approche, la politique s'appuie sur l'hospitalité, l'ouverture, la réceptivité, le respect et la considération pour permettre à tous de s'adapter, de s'approprier, de s'ajuster et de fonder le vivre-ensemble, évitant la marginalisation des uns et des autres.

L'importance de la communauté

La MRC reconnaît que la qualité de l'accueil repose sur la capacité de la population à faire preuve d'hospitalité, d'ouverture d'esprit et d'empathie envers les personnes qui choisissent la région pour se construire un nouvel avenir. La MRC partage donc cette responsabilité commune avec l'ensemble des citoyens et les encourage à se joindre au réseau d'accueil pour participer aux échanges stimulants et aux initiatives solidaires qui profiteront à tous.

Prendre le temps

La MRC reconnaît aussi que l'adaptation à un nouveau mode de vie, à un nouvel environnement, à la construction d'un réseau social, à l'apprentissage d'une nouvelle culture ou d'une nouvelle langue est vécue différemment par chaque individu. La MRC encourage donc les nouveaux arrivants à respecter leur rythme personnel, à être à l'écoute de leurs besoins, à parler de leurs embûches et à s'inscrire aux activités ou à utiliser les services en prenant le temps d'approprier les différences au fil du temps.

Évaluer pour innover

Pour prendre des décisions stratégiques et maintenir son leadership en cours de route, la MRC favorise l'évaluation des actions par la validation des impacts par les personnes qui contribuent, participent ou bénéficient des actions découlant de sa politique. C'est à travers les apprentissages des uns et des autres que le plan d'action pourra évoluer et rester pertinent et innovant tout au long de sa mise en œuvre.

PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE

Consultation et réflexion

Dans le cadre de son plan stratégique de promotion, la MRC a réuni, fin 2017 et début 2018, des jeunes, des nouveaux arrivants, des citoyens et des employeurs pour identifier les enjeux liés au recrutement de main-d'œuvre, à l'accueil et à l'attraction de nouvelles familles et de nouveaux travailleurs. À la suite de ces consultations, l'image de marque a été développée et divers comités ont été mis en place pour travailler sur des enjeux particuliers.

Parallèlement à ces rencontres, la MRC a aussi demandé aux directeurs des municipalités d'identifier toutes les mesures mises en place pour favoriser l'attraction et l'accueil de nouvelles personnes ou familles.

Prévu dans l'entente immigration, la MRC a mis en place un comité de gestion, puis a défini le mandat et la composition d'un comité de réflexion dont la principale fonction a été de faire le portrait des atouts et des défis de la MRC en matière d'immigration, d'identifier les interventions possibles de la MRC dans ce domaine et de proposer une politique et un plan d'action pour assurer la mise en œuvre.

Les rencontres du comité de gestion et du comité de réflexion se sont déroulées entre janvier et juin 2018. Le projet de politique a été présenté au conseil de la MRC le 24 septembre en vue de son adoption et d'une mise en œuvre en octobre 2018.

Ouverture d'esprit et défis communs

Le comité a amorcé son travail en gardant à l'esprit que ses réflexions et ses travaux s'inscrivent dans un ensemble de défis que la MRC doit relever au cours des prochaines années. L'accès aux services de proximité, le transport collectif, la circulation de l'information, la connaissance des atouts du territoire et des possibilités d'emplois, la difficulté de trouver certains types de logement sont autant de défis que partagent la population en général et, plus encore, les nouveaux arrivants qui n'ont pas de réseau de contacts.

Tout au long des rencontres, les membres du comité ont généreusement partagé leurs expertises professionnelles et leurs expériences personnelles pour alimenter les discussions, favoriser l'ouverture à toutes les opinions et faire consensus sur les interventions à privilégier dans une première *Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants*.

C'est dans cet esprit que les membres du comité ont proposé une politique qui intègre l'ensemble des interventions pour **attirer, accueillir et intégrer** l'ensemble des nouveaux arrivants, et ce, peu importe leur âge, leur origine ou leur culture.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La *Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants de la MRC de L'Islet* vise les trois objectifs suivants :

- Attraction
- Accueil
- Intégration

► **ATTRACTION**

Définition

L'attraction consiste à mettre en place différentes mesures pour attirer et faciliter l'installation de candidats potentiels et leur faire découvrir les atouts et les avantages qu'offrent le territoire et les quatorze municipalités qui le composent.

Défi

Le principal défi de cet axe d'intervention est d'identifier, de participer ou d'organiser des actions d'attraction efficaces et d'outiller les municipalités et les entreprises afin qu'elles participent activement à la stratégie d'attraction Région L'Islet.

Vision

Les municipalités et les entreprises attirent de nouveaux arrivants et la population participe au positionnement de Région L'Islet.

Résultats attendus

- Une plus grande visibilité de la région auprès des chercheurs d'emploi et des personnes immigrantes;
- Des municipalités et des entreprises outillées et attractives;
- Une meilleure connaissance du territoire et de ses atouts par les nouveaux arrivants et les entreprises;
- Le développement du sentiment d'appartenance et de la fierté régionale.

► ACCUEIL

Définition

L'accueil comprend toutes les activités d'information, de communication, d'accompagnement et de soutien destinées spécifiquement aux nouveaux arrivants. Processus, prestation de services, relation, rituel? Les définitions de l'accueil sont multiples, mais retenons surtout l'idée que l'accueil est une occasion de socialisation et la première occasion de faire bonne impression.

Défi

Le premier défi repose sur l'harmonisation et la complémentarité des actions des acteurs concernés afin qu'ils travaillent de façon coordonnée à assurer une réponse adéquate aux problématiques soulevées par les nouveaux arrivants et, plus particulièrement, par les personnes immigrantes. Le deuxième défi est de pallier l'absence d'une structure permanente d'accueil et d'intégration des immigrants par l'implantation d'un réseau multi-actions autoportant, souple et durable couvrant l'ensemble des 14 municipalités et adapté à la réalité du territoire et aux besoins individuels et collectifs des nouveaux arrivants.

Vision

Les acteurs concernés ont les outils nécessaires pour accueillir adéquatement les nouveaux arrivants.

Résultats attendus

- Un accueil structuré et dynamique;
- Un réseau concerté autour d'actions coordonnées et complémentaires;
- Des municipalités accompagnées dans leurs démarches d'accueil;
- Des outils efficaces pour faciliter la vie des nouveaux arrivants afin qu'ils soient informés et soutenus dans leurs recherches ou leurs démarches.

► INTÉGRATION

Définition

Le sens de la notion d'intégration varie et évolue en fonction des discours politiques, des mentalités, des idéologies ou de la nature même de cette intégration. Disons simplement que le résultat recherché par cette politique est la reconnaissance à part entière de la personne migrante et immigrante, que celle-ci ait accès à tous les avantages et privilèges de son milieu de vie et qu'elle participe activement à tous les aspects de la vie de la communauté selon ses aspirations et ses valeurs.

Défi

La finalité des actions d'intégration est de maintenir les nouveaux arrivants sur le territoire, ils auront trouvé leur place ici au même titre que les autres citoyens. Le principal défi est de réunir et de mettre en place des activités ou des outils pour atténuer le choc personnel, culturel, social ou économique chez les nouveaux arrivants. La condition de base sous-jacente est donc que la population connaisse mieux le processus d'adaptation et d'immigration et soit sensibilisée au phénomène du choc culturel, ses causes, ses symptômes et ses conséquences.

Vision

La population, les entreprises et les acteurs du milieu sont sensibilisés à la diversité culturelle et facilitent l'intégration des nouveaux arrivants.

Résultats attendus

- Une meilleure connaissance de l'immigration et de la diversité culturelle;
- Des conditions gagnantes pour assurer une intégration réussie;
- Des échanges culturels et des activités enrichissantes pour tous;
- Des nouveaux arrivants outillés pour mieux s'adapter.

DÉFINITIONS

Acteurs concernés : Tous les organismes, institutions, municipalités, employeurs, élus et individus associés à un axe d'intervention, une piste d'action ou à la Politique d'accueil et d'intégration dans son ensemble.

Candidat à l'installation : Toute personne migrante ou immigrante ayant le projet de déménager dans un proche avenir dans une des municipalités de la MRC et qui planifie activement son installation. Dans le cas d'une personne immigrante, il est possible que celle-ci habite ailleurs qu'au Canada parce qu'elle est en attente des permis nécessaires pour s'installer et travailler dans la MRC de L'Islet.

Nouvel arrivant : Toute personne, migrante ou immigrante, qui a déménagé depuis moins de 5 ans et pour la première fois dans une des municipalités de la MRC de L'Islet.

Immigrant : Désigne une personne sélectionnée au niveau international et ayant le statut de résident permanent.¹ Autrefois désigné *immigrant reçu*, le résident permanent a obtenu des autorités fédérales l'autorisation de s'établir de manière permanente au Canada.²

Migrant : Désigne une personne qui déménage dans la MRC de L'Islet en provenance d'une autre MRC, région du Québec ou province du Canada. Cette personne est citoyen canadien ou a obtenu la citoyenneté canadienne³.

Résident temporaire : Le résident temporaire a reçu l'autorisation des autorités fédérales d'être présent sur le territoire canadien pour une durée limitée. Cette durée limitée est assujettie aux conditions du permis (de travail, d'études ou de séjour). Il peut s'agir aussi d'un visiteur, mais celui-ci n'a pas le droit de travailler ou d'étudier sans permis. Certaines actions d'attraction pourraient cibler, par exemple, des étudiants ou des stagiaires étrangers, puisqu'ils représentent des candidats potentiels à l'installation permanente.

Jumelage interculturel : Le principe du jumelage repose sur le pairage de personnes ou de familles selon leurs besoins, leurs affinités et leurs motivations. Selon la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, le jumelage interculturel est : «la rencontre et l'instauration d'un lien entre un nouvel arrivant et un membre de la société québécoise, ou encore entre deux familles. (...) Le jumelage est l'occasion de découvrir et d'échanger sur les cultures, les expériences et les idées des uns et des autres dans une atmosphère amicale entre personnes immigrantes et québécoises.»⁴

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, L'immigration au Québec. Partage des responsabilités Québec-Canada. Statuts des personnes se trouvant au Québec, Catégories d'immigration, 2007. [En ligne] <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/citoyennete-canadienne/devenir-citoyen-canadien/admissibilite.html>

² MIDI, Partage des responsabilités Québec-Canada. Statuts des personnes se trouvant au Québec, Catégories d'immigration, 2007. [En ligne] <http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/immigrer-au-quebec/Pages/responsabilites-federalesprovinciales-immigration.aspx> (Page consultée le 19 avril 2018).

³ Cette définition maison est une combinaison des définitions de *Migrants infraprovinciaux* et *Migrants interprovinciaux* de Statistique Canada et de *Migration interprovinciale* et *Migration interrégionale* de l'Institut de la Statistique du Québec.

⁴ Définition diffusée dans la section Accueil du site Réseau de Jumelage culturel. [En ligne] <https://jumelageinterculturel.wordpress.com/le-jumelage-interculturel/quest-ce-que-le-jumelage-interculturel/> (Page consultée le 19 avril 2018).

REMERCIEMENTS

La MRC souhaite remercier les personnes suivantes pour leur collaboration à différentes étapes de la rédaction de la politique.

François Garon, agent de développement, MRC de L'Islet

Maryse Fleury, conseillère aux communications et au marketing territorial, MRC de L'Islet

Emmanuelle Roy, agente de migration, Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet

La MRC souhaite également souligner la contribution des entreprises, des citoyens et des personnes immigrantes qui ont participé aux consultations sur les besoins de main-d'œuvre et l'accueil des nouveaux arrivants ainsi que les administrateurs et les administratrices des municipalités qui nous ont fait parvenir la liste des actions et des incitatifs destinés aux nouveaux arrivants.

ANNEXE 1

Regard sur la MRC de L'Islet

Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

Signes conventionnels

n Nombre

nd Donnée non disponible

p Donnée provisoire

r Donnée révisée

LA POPULATION

Des gains démographiques fragiles

Depuis 2001, la population de la MRC a progressivement diminué et le taux d'accroissement annuel moyen pour la période 2011-2016⁵ a été négatif (-3,9 %). Il a été de 3,3 % en moyenne pour l'ensemble du Québec. Pour cette même période, les MRC de Lotbinière, de la Nouvelle-Beauce et la ville de Lévis ont profité de gains populationnels significatifs respectivement de 13,9 %, 10,9 % et de 9,5 %⁶.

Entre 2013 et 2016^p, les naissances n'ont pas compensé les décès et la MRC de L'Islet a perdu 124 personnes⁷. Avec les MRC des Appalaches, des Etchemins et de Montmagny, la MRC de L'Islet fait partie des quatre MRC de Chaudière-Appalaches à présenter un bilan négatif⁸.

Au cours des dix dernières années, dans L'Islet, seule l'année 2008 a connu un accroissement naturel positif totalisant un gain de 34 personnes⁹. L'accroissement naturel du territoire de L'Islet, en 2014, a été de -59 personnes, de -59 encore en 2015 et de -51 personnes en 2016.

L'attraction des grandes villes¹⁰

Les plus récentes données confirment que la population est de plus en plus attirée par les grandes villes. En 2017, un peu moins de la moitié de la population du Québec habite dans une municipalité de 100 000 habitants ou plus, comparativement à 3,3 % de la population québécoise qui habite dans une municipalité de moins de 1 000 habitants.

Le taux d'accroissement moyen était de 10,2 % pour les villes de 100 000 habitants et plus, comparativement à -0,9 % pour 1 000 habitants pour les petites municipalités.

Cette tendance à la décroissance démographique dans les petites municipalités n'est cependant pas inéluctable puisque, selon le décret de la population de 2018 du MAMOT, dans la MRC de L'Islet, la population a augmenté dans les municipalités de Saint-Omer, Saint-Marcel, Sainte-Félicité et Sainte-Louise ainsi qu'à Saint-Pamphile, Saint-Aubert et Saint-Jean-Port-Joli. La population de la MRC de L'Islet totalise, en 2018, 18 260 habitants¹¹.

⁵ Ces taux ne sont pas définitifs. Ils feront l'objet d'une révision en 2019 lorsque les comptes du recensement 2016 seront corrigés.

⁶ ISQ, *Panorama des régions du Québec, Édition 2017*, p. 151.

⁷ ISQ, Tableau : Naissances, décès et accroissement naturel, MRC de la Chaudière-Appalaches, 2013-2017. Mise à jour du 19 avril 2018.

⁸ Les naissances n'ont pas été suffisamment nombreuses pour compenser le nombre de décès, ce qui explique cet accroissement naturel négatif.

⁹ ISQ, Tableau: Naissances, décès, accroissement naturel et mariages par MRC, Québec. Mise à jour du 25 juillet 2017.

¹⁰ ANDRE, Dominique (2018), La population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet 2017, *Coup d'œil sociodémographique*, no 61, février, p. 1.

¹¹ Statistique Canada ajuste certains chiffres de population des régions afin d'assurer la confidentialité des données. Les chiffres peuvent donc être différents de ceux diffusés par l'Institut de la Statistique du Québec.

Population des municipalités de la MRC de L'Islet

Municipalité	Population 2011	Variation de la population 2011 à 2016 ¹²	Décret de population 2017 ¹³	Décret de population 2018 ¹⁴	Différence 2017-2018
	n	%	n	n	n
L'Islet	3 999	-4,3	4 010	3 988	-22
Saint-Adalbert	536	-4,9	523	515	-8
Saint-Aubert	1 409	4,6	1 460	1 469	+9
Saint-Cyrille-de-Lessard	753	-4,6	764	758	-6
Saint-Damase-de-L'Islet	591	-6,6	596	587	-9
Saint-Jean-Port-Joli	3 304	3,1	3 318	3 324	+6
Saint-Marcel	439	-2,5	444	447	+3
Saint-Omer	310	-10,6	298	299	+1
Saint-Pamphile	2 685	-10,6	2 556	2 575	+19
Saint-Roch-des-Aulnaies	967	-5,2	951	949	-2
Sainte-Félicité	413	-5,8	384	385	+1
Sainte-Louise	704	-4,7	688	701	+13
Sainte-Perpétue	1 774	-7,6	1 705	1 667	-38
Tourville	633	-7,0	609	596	-13
MRC de L'Islet	18 517		18 306	18 260	-46

Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population joue un rôle déterminant sur la disponibilité de la main-d'œuvre puisqu'un fort pourcentage des personnes actives partira à la retraite. Déjà en 2012, 35,5 % des 121 entreprises de la MRC de L'Islet sondées dans l'Enquête d'Emploi-Québec déclaraient éprouver des difficultés en gestion de personnel en raison du vieillissement de la main-d'œuvre¹⁵. D'après les commentaires de plusieurs entreprises dans la MRC, mais aussi partout au Québec, la situation ne s'est pas améliorée.

L'âge moyen de la population de la MRC de L'Islet est passé de 46,6 ans, en 2014, à 47,7, en 2017. La population est maintenant la plus âgée de Chaudière-Appalaches. À titre comparatif, l'âge moyen de la population québécoise, en 2017, est de 42,1 ans.

Comme le démontre le tableau suivant, les baisses de population ont particulièrement touché les groupes des 15-24 ans et les 35-44 ans au cours de ces années.

¹² STATISTIQUE CANADA. Profil du recensement. Recensement 2016.

¹³ Décret 1099-2016, 28 décembre 2016.

¹⁴ Décret de la population pour la MRC de L'Islet, MAMOT. <https://www.mamot.gouv.qc.ca/recherche-avancee/fiche/mrc/170/>

¹⁵ EMPLOI-QUÉBEC, Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches. Sommaire L'Islet, 2013.

Population selon le groupe d'âge, sexes réunis, MRC de L'Islet, 2001, 2006, 2011 et 2013-2017¹⁶

	2001	2006	2011	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^r	2017 ^P
	Nombre (n)							
L'Islet	19 726	18 956	18 609	18 464	18 349	18 272	18 239	18 193
0-14 ans	3 265	2 751	2 491	2 430	2 393	2 376	2 397	2 393
15-24 ans	2 502	2 241	1 964	1 862	1 815	1 775	1 696	1 616
25-34 ans	2 158	1 889	1 723	1 639	1 621	1 581	1 564	1 553
35-44 ans	3 267	2 624	2 058	1 937	1 883	1 853	1 867	1 844
45-54 ans	3 013	3 294	3 304	3 030	2 876	2 751	2 578	2 431
55-64 ans	2 269	2 745	3 202	3 373	3 447	3 490	3 528	3 618
65-74 ans	1 776	1 768	2 103	2 359	2 453	2 569	2 666	2 727
75 ans et plus	1 476	1 644	1 764	1 834	1 861	1 877	1 943	2 011

Les perspectives démographiques

Pour les années de référence 2011-2036, l'ISQ classe la MRC de L'Islet au 94^e rang des 104 MRC du Québec pour la variation de la population, le 104^e rang étant la MRC ayant la décroissance la plus élevée.

La population de la MRC totaliserait 17 048 habitants en 2036 en baisse de -1 561 habitants, soit une variation de -8,4 % entre 2036 et 2011¹⁷. L'ISQ prévoit qu'en 25 ans, la population des MRC de Montmagny, des Appalaches, de L'Islet et des Etchemins est appelée à décroître dans une proportion de -5 % à -9 %¹⁸.

LA MOBILITÉ ET L'IMMIGRATION

La migration interrégionale

Une étude récente sur la rétention et l'attraction des jeunes dans les régions du Québec démontre que les régions intermédiaires attirent de plus en plus la cohorte des jeunes migrants, qu'ils quittent moins leur région d'origine et y reviennent un peu plus souvent¹⁹. De plus, les années passées à l'extérieur de la région d'origine seraient aussi plus courtes²⁰.

En revanche, les raisons pour ne pas retourner dans sa région d'origine n'ont pas changé. Un emploi, un nouveau conjoint, un réseau social, le lieu de résidence ou le logement sont encore des facteurs qui rendent moins probable le retour.

¹⁶ ISQ. Profils comparatifs des MRC - Chaudière-Appalaches 12. Population selon le groupe d'âge, sexes réunis, MRC de la Chaudière-Appalaches, 2001, 2006, 2011 et 2013-2017. MRC de L'Islet. Mise à jour du 13 février 2018.

¹⁷ ISQ. Tableau : Variation de la population des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, scénario A – Références 2011-2036, page 2.

¹⁸ PAYEUR, F. Frédéric, AZEREDO, Ana Cristina, Démographie. Institut de la statistique du Québec | *Perspectives démographiques des MRC du Québec*, 2011-2036. p. 4.

¹⁹ ST-AMOUR, Martine, Émy BOURDAGES et Stéphane CRESPO (2017), Rétention et attraction des jeunes dans les régions du Québec : constats tirés du suivi des trajectoires migratoires de quatre cohortes, *Coup d'œil sociodémographique*, no 58, septembre, Institut de la statistique du Québec, p. 2 et 3.

²⁰ *Ibid.* p. 5.

Partout au Québec, la migration interrégionale est en baisse constante et cette diminution de la mobilité serait attribuable en partie au vieillissement de la population. L'offre de formation, le marché du travail, le marché résidentiel, entre autres facteurs, expliqueraient aussi la diminution de la mobilité.

Environ 202 500 Québécois auraient changé de région de résidence entre le 1^{er} juillet 2016 et le 1^{er} juillet 2017²¹. La majorité de ces migrants n'en seraient pas à leur premier déplacement de résidence.

Le solde migratoire 2016-2017 de la région de Chaudière-Appalaches est assez semblable à celui de 2015-2016 et les entrants proviennent principalement de la Capitale-Nationale (49,7 %), de la Montérégie (7,9 %) et du Bas-Saint-Laurent (7,0 %)²².

Dans la région, la MRC de Lotbinière se démarque des autres MRC avec un taux migratoire interrégional net de 0,9 %. Ce taux représente un gain de 289 personnes dont un peu plus de la moitié de ces entrants sont âgés de 25 à 44 ans. Lévis enregistre un gain de 202 personnes et la Nouvelle-Beauce 175 personnes. Les MRC des Appalaches, des Etchemins, de Robert-Cliche et de L'Islet enregistrent leur meilleur bilan migratoire des quinze dernières années²³.

Dans ces échanges migratoires des dernières années, L'Islet a comptabilisé des pertes plus ou moins importantes, mais son solde migratoire tend à s'améliorer. Le solde net est passé de -85 personnes en 2014 à -29, l'année suivante. En 2016, le solde est positif et en 2017, il totalise 10 personnes. Malgré des pertes importantes dans le groupe des 15 à 24 ans, le solde est demeuré positif grâce aux gains faits dans le groupe des 45-65 ans provenant principalement de la Capitale-Nationale, de la Montérégie et de Montréal²⁴.

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec, classées par région administrative, 2016-2017²⁵

Région administrative et MRC	Taux net	Solde					
	%	Total n	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-65 ans	65 ans+
Chaudière-Appalaches	0,22	925	176	-207	517	407	32
L'Islet	0,06	10	18	-61	4	59	-10

²¹ ST-AMOUR, Martine (2018). La migration interrégionale au Québec 2016-2017 : La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine parmi les régions gagnantes, no 63, mars, Institut de la statistique du Québec, p.1.

²² ISQ. Tableau : Répartition des entrants selon les principales régions d'origine, tous âges et 25-44 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2016-2017. Mise à jour du 20 mars 2018.

²³ PAYEUR, Frédéric F., ST-AMOUR, Martine (2017). La migration interrégionale au Québec en 2015-2016 : les gains disparaissent à Laval, les pertes s'accroissent de nouveau sur la Côte-Nord, *Coup d'œil sociodémographique*, no 50, février, Institut de la statistique du Québec, p. 10.

²⁴ Op. cit, ST-AMOUR, Martine (2018), p. 18.

²⁵ Ibidem.

Les échanges migratoires 2016-2017

Les entrants, tous âges, proviennent surtout de la Capitale-Nationale (32), de la Montérégie (27) et de Montréal (6).

- Les 0-14 ans : Capitale-Nationale (7), Saguenay-Lac-Saint-Jean (6) et autres MRC de Chaudière-Appalaches (6).
- Les 15-24 ans : Laval (2) et autres régions (5).
- Les 25-44 ans : Montréal (10), Capitale-Nationale (9) et Montérégie (6).
- Les 45-64 ans : Capitale-Nationale (25), Montérégie (15) et Montréal (7).
- Les 65 ans et plus : Capitale-Nationale (10).

Les sortants, tous âges, se sont déplacés vers d'autres MRC de la région (-77), vers le Bas-Saint-Laurent (-12) et le Centre-du-Québec (-7).

- Les 0-14 ans : Bas-Saint-Laurent (11).
- Les 15-24 ans : autres MRC de la région (38) et Capitale-Nationale (19).
- Les 25-44 ans : autres MRC de la région (19) et Abitibi-Témiscamingue (8).
- Les 45-64 ans : autres MRC de la région (7).
- Les 65 ans et plus : autres MRC de la région (19).

L'immigration

Chaudière-Appalaches compte 0,7 % des 83 967 immigrants présents dans les régions hors de la Région métropolitaine de Montréal en 2017, soit autant qu'en Mauricie et un peu plus que dans le Centre-du-Québec où leur présence totalise 0,5 %²⁶.

Les immigrants admis au Québec de 2006 à 2015 et résidant dans la région de Chaudière-Appalaches en janvier 2017 totalisaient 2 719 personnes, dont 33 dans la MRC de L'Islet²⁷.

À titre comparatif, le total des personnes présentes en 2017 dans la MRC de Kamouraska pour la même période d'admission était de 110 immigrants.

Dans l'ensemble de Chaudière-Appalaches, la majorité des immigrants sont jeunes : 41 % d'entre eux font partie du groupe des 25-34 ans, 20,1 % sont âgés de 35-44 ans et 21,8 % ont moins de 14 ans.

Plus de la moitié d'entre eux ont plus de 13 ans de scolarité et 65,4 % ont l'intention d'intégrer le marché du travail ou ont déjà un emploi. Environ le quart d'entre eux ne parle pas le français, plus précisément, 8 % ne parle que l'anglais et 19,7 % ne parle ni français ni anglais.

²⁶ MIDI, *Présence en 2017 des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015*, novembre 2017. Données tirées du Tableau 10, page 34.

²⁷ MIDI, *Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015*, Tableau 12, *Population immigrante admise au Québec de 2006 à 2015 et présente en 2017, selon la municipalité régionale de comté de résidence, par région administrative*, novembre 2017, p. 36.

Voici la distribution de ces immigrants dans la région :

Caractéristiques des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015 et résidant dans la région administrative de Chaudière-Appalaches en janvier 2017, par période d'admission²⁸.

MRC de résidence	2006-2010		2011-2015		Total 2006-2015	
	n	%	n	%	n	%
Beauce-Sartigan	88	7,1	147	10,0	235	8,6
Bellechasse	66	5,3	76	5,2	142	5,2
L'Islet	24	1,9	9	0,6	33	1,2
Nouvelle-Beauce	118	9,5	94	6,4	212	7,8
Appalaches	79	6,4	103	7,0	182	6,7
Etchemins	22	1,8	31	2,1	53	1,9
Lotbinière	81	6,5	64	4,3	145	5,3
Lévis	709	57,0	882	59,8	1 591	58,5
Montmagny	39	3,1	43	2,9	82	3,0
Robert-Cliche	18	1,4	26	1,8	44	1,6
Total	1 244	100,0	1 475	100,0	2 719	100,0

L'immigration dans L'Islet

Selon le recensement 2016, le nombre d'immigrants dans la MRC totalise 120 personnes, soit 0,7 % de la population totale²⁹. Le tableau suivant illustre l'arrivée faible, mais constante du nombre d'immigrants depuis 2001.

Population selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, L'Islet, 2016³⁰

Ensemble des immigrants	Nombre	% de la population totale
Immigrants	120	0,7
Période d'immigration : avant 2001	85	0,5
Période d'immigration : 2001 à 2005	10	0,1
Période d'immigration : 2006 à 2010	15	0,1
Période d'immigration : 2011 à 2016	15	0,1
Résidents non permanents	10	0,1

Près de la moitié de la population immigrante de L'Islet admise entre 1980 et 2017 était formée soit des demandeurs de la catégorie immigrants économiques ou des immigrants parrainés par la famille.

²⁸ *Présence en 2017 des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015*, Op.cit. Tableau 25, page 62.

²⁹ Ces données sont tirées du formulaire long du Recensement 2016 distribué à 25 % des ménages privés. Les données ont été pondérées afin que les réponses correspondent à la population canadienne vivant dans des logements privés.

³⁰ STATISTIQUE CANADA. *Série Perspective géographique, Recensement de 2016 – Division (DR) de L'Islet, MRC (Québec)*, Immigration et diversité culturelle, page 2. Extrait du Tableau : Population selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, L'Islet et Québec, 2016.

Ces immigrants avaient moins de 45 ans lorsqu'ils ont immigré et leurs principaux lieux de naissance sont la France, les États-Unis et la Suisse, et un petit nombre d'entre eux sont nés dans un pays d'Afrique ou d'Asie.

Les immigrants de 25 ans et moins représentent 20,8 % de la totalité des immigrants de L'Islet. Les minorités visibles représentent 0,2 % de la totalité de la population de la MRC et l'âge moyen de ces personnes est de 21,4 ans.

La langue non officielle le plus souvent parlée à la maison dans L'Islet est l'espagnol.

Des 17 240 personnes recensées dans la MRC de L'Islet en 2016 :

- 125 sont nées à l'étranger
- 20 sont nées au Canada et ont deux parents nés à l'étranger
- 175 sont nées au Canada et ont un parent né au Canada et l'autre à l'étranger

Gestion de la diversité³¹ et ouverture sur le monde

Parmi les 34 % des entreprises de L'Islet ayant un service de gestion des ressources humaines, 29 % sensibilisent les cadres et le personnel à la gestion de la diversité et 6 % d'entre elles souhaiteraient obtenir de l'aide-conseil d'Emploi-Québec pour la gestion de la diversité³².

En juin 2015, INFRAS a mené un sondage auprès de 2 019 répondants du Québec³³ afin d'évaluer la connaissance et l'attraction de la région Chaudière-Appalaches auprès de la population du Québec de 18 ans et plus. Cinq cents répondants de la région de Chaudière-Appalaches ont également été sondés sur leur ouverture à l'immigration.

Voici sommairement ce qu'ils ont répondu :

- 55,4 % des répondants reconnaissent que l'immigration est une des solutions pour répondre aux besoins de main-d'œuvre et 50,6 % considèrent que Chaudière-Appalaches est ouverte aux personnes immigrantes.
- 70,6 % des 18-34 ans sont davantage en accord avec le fait que l'immigration est une des solutions pour combler les besoins de main-d'œuvre. Les moins en accord sont les 45-54 ans (41,3 %).
- 41,9 % des répondants pensent qu'il faudrait former les personnes immigrantes sur les spécificités culturelles du Québec.
- 39,5 % pensent que la création d'un comité d'accueil et d'intégration pour tous les nouveaux arrivants faciliterait l'intégration des personnes immigrantes dans un nouvel emploi.

³¹ EMPLOI-QUÉBEC, Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation dans les établissements au Québec. Rapport synthèse -MRC de L'Islet, Édition 2014-2015, 38 pages.

³² *Ibid.* p. 32.

³³ CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, *Portrait de la Chaudière-Appalaches- Attractivité et rétention des personnes*, 2014.

- 33,1 % pensent qu'il faudrait les encourager à faire reconnaître leur diplôme et leurs compétences alors que 29,7 % suggèrent que les stages avant l'arrivée définitive aideraient à l'intégration au milieu de travail.

En ce qui concerne l'intégration au milieu de vie, près de la moitié des répondants de la région juge qu'il faudrait faciliter l'installation dans la région choisie dès leur arrivée plutôt que de passer par Montréal.

- 34,7 % des répondants pensent qu'il faut poursuivre la sensibilisation de la population aux réalités que vivent les personnes immigrantes pour mieux les intégrer.
- 34,0 % suggèrent de jumeler les personnes immigrantes à des familles québécoises avant leur arrivée.
- 28,2 % des répondants pensent qu'il faudrait stabiliser ou améliorer la situation financière des organismes qui offrent des services d'accueil aux personnes immigrantes.
- Finalement 21,1 % suggèrent de faciliter le passage du statut d'immigrant temporaire à celui d'immigrant permanent.

L'EMPLOI

Le marché du travail

L'ISQ utilise trois indicateurs³⁴ pour suivre l'évolution du marché du travail à l'échelle des MRC : le nombre et le taux de travailleurs et le revenu d'emploi médian.

En 2015, le nombre de travailleurs dans L'Islet est estimé à 7 074, un nombre qui a très peu varié depuis 10 ans³⁵. Le taux de travailleurs est de 74,7 %, en hausse de 0,2 % par rapport à l'année 2014³⁶.

Comparativement aux autres MRC, l'augmentation du nombre de travailleurs dans L'Islet a été le plus faible de la région. En revanche, le revenu d'emploi médian a augmenté de 749 \$ entre 2014 et 2015 et se chiffre à 34 141 \$.

Ce revenu est supérieur à celui offert dans la MRC de Kamouraska (33 701 \$), mais inférieur à celui offert dans Montmagny (35 773 \$). La moyenne du revenu d'emploi médian pour l'ensemble des MRC est de 39 749 \$, soit 5 608 \$ de plus que dans L'Islet.

³⁴ Les données exploitées par l'ISQ proviennent de Revenu Québec et le nombre et le taux de travailleurs (salariés et travailleurs autonomes) sont estimés en fonction des montants déclarés comme revenu d'emploi, d'entreprises, d'assurance-emploi, d'aide-financière de dernier recours et de retraite.

³⁵ ISQ : Statistiques et publications-Travail et rémunération-Population active, emploi et chômage-Statistiques sur les MRC, *Tableau : Nombre de travailleurs, 25-64 ans, MRC et ensemble du Québec 2005-2015*, 7 décembre 2016. En ligne http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/mrc/trav_mrc.htm.

³⁶ ISQ, Bulletin Flash, *Évolution du marché du travail dans les MRC*, Décembre 2016, p. 12.

Taux d'activité et taux d'emploi

En 2016, la population active de la MRC de L'Islet de 15 ans et plus totalisait 8 890 personnes, incluant 585 personnes à la recherche d'un emploi.

Le taux d'activité représente la proportion de la population active en emploi, aux études ou activement à la recherche d'un emploi, par rapport à l'ensemble de la population en âge de travailler. Le taux d'activité des 25-64 ans dans L'Islet en 2016 était de 60,3 %³⁷.

Un taux élevé d'activité signifie qu'une grande proportion de la population participe aux activités liées au marché du travail et un faible taux signifie que la proportion de personnes qui ne cherche pas de travail est importante.

En 2017, les personnes immigrantes en emploi au Québec représentent 15,6 % des personnes en emploi. Leur taux d'activité (67,6 %) est supérieur aux personnes nées au Québec (64,4 %).

Les perspectives d'emploi³⁸

Selon Emploi-Québec, les départs à la retraite pour l'ensemble de Chaudière-Appalaches sont estimés à 32 500 pour la période 2013-2017.

Les secteurs en croissance annuelle moyenne de 1,0 % et plus sont :

- Soins de santé et assistance sociale
- Finances et assurances
- Information, culture et loisirs
- Matériel et transport
- Foresterie et exploitation forestière

Les secteurs qui présentent une croissance inférieure à 0 % sont :

- Construction
- Administration publique
- Agriculture et pêche
- Impression et activités connexes

LE REVENU ET LE COÛT DE LA VIE

Le revenu disponible³⁹

Dans 77 des 104 MRC du Québec, le revenu disponible par habitant en 2016 a augmenté plus rapidement que dans l'ensemble du Québec⁴⁰.

³⁷ ISQ, Bulletin Flash, Op.cit., p.12.

³⁸ Le taux de travailleurs est le nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

³⁹ ISQ. Régions. *Bulletin statistique régional. Édition 2017. Chaudière-Appalaches*, p. 21.

⁴⁰ L'ISQ explique principalement la croissance du revenu disponible par habitant par l'augmentation de la rémunération des salaires et des rentes versées par les régimes de retraite à prestation déterminées.

La région de la Capitale-Nationale offre la rémunération parmi les plus élevées du Québec et affiche le revenu disponible par habitant le plus élevé des régions, et ce, pour une quatrième année consécutive.

Le revenu disponible au Québec était de 27 723 \$ et de 28 848 \$ dans la région de la Capitale-Nationale. En 9^e position parmi les 17 régions du Québec, Chaudière-Appalaches offre un revenu disponible de 26 865 \$ et il est de 24 434 \$ dans la MRC de L'Islet.

Les coûts pour se loger⁴¹

La Société canadienne d'hypothèques et de logement estime qu'un logement est considéré «abordable» si son coût équivaut à moins de 30 % du revenu total avant impôt d'un ménage⁴².

Au Québec, en 2016, 33,7 % des ménages locataires dépensaient 30 % et plus de leur revenu pour se loger. Dans la MRC de L'Islet, ils ne sont que 19,5 %. Cet écart s'explique par les frais de loyer très nettement inférieurs à la moyenne québécoise.

Les frais mensuels moyens pour se loger incluent le loyer, les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et les autres services municipaux. Les données tirées du dernier recensement montrent un écart de 260 \$ entre les coûts de logement dans la MRC de L'Islet et la moyenne québécoise. Les locataires de l'agglomération de Montréal paient en moyenne 347 \$ de plus par mois pour se loger que ceux de la MRC de L'Islet.

Frais de logement mensuels moyens pour les locataires⁴³

	Médian	Moyen
Lévis	734 \$	770 \$
L'Islet	501 \$	509 \$
La Pocatière	504 \$	504 \$
Montmagny (Ville)	559 \$	572 \$
Saint-Adalbert	443 \$	537 \$
Saint-Jean-Port-Joli	513 \$	549 \$
Saint-Pamphile	441 \$	518 \$
Saint-Roch-des-Aulnaies	501 \$	470 \$
MRC de L'Islet	475 \$	495 \$
MRC de Montmagny	548 \$	561 \$
Québec RMR	743 \$	796 \$
Montréal RMR	777 \$	842 \$
Province	720 \$	775 \$

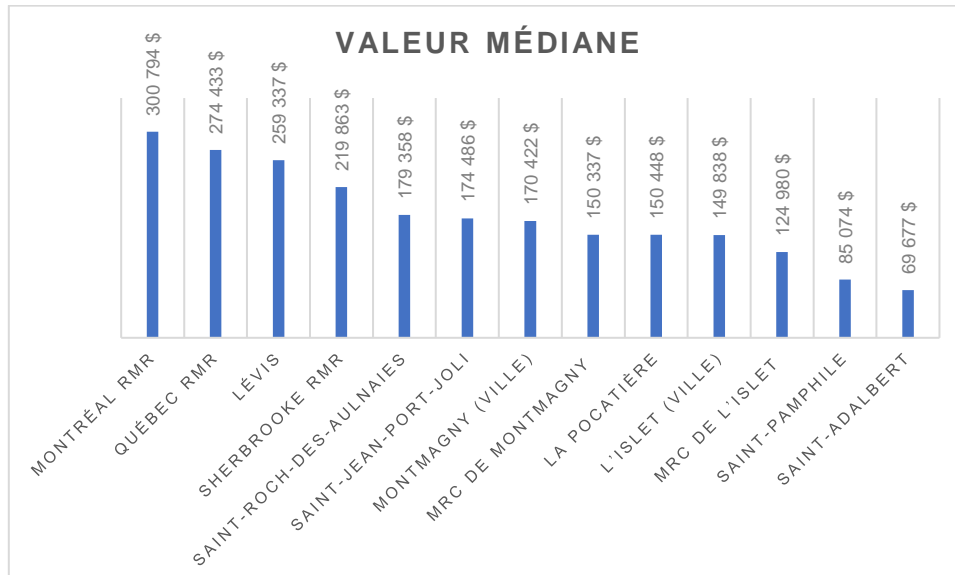
⁴¹ STATISTIQUE CANADA. *Série Perspective géographique, Recensement de 2016* pour Québec (Province), Québec (Ville), Lévis et la MRC de L'Islet.

⁴² STATISTIQUE Canada, Document d'information sur la pauvreté, octobre 2016, p.22.

⁴³ Ibid.

L'accès à la propriété

Le recensement de 2016 indique que la valeur médiane d'un logement au Québec est de 250 302 \$. Le graphique suivant indique la valeur estimée par le propriétaire de son habitation incluant le terrain, s'il avait à vendre sa maison.



Bien que ces valeurs datent de 2016 et ne reflètent pas exactement le marché immobilier réel, elles illustrent tout de même l'important écart de la valeur estimée des habitations entre les petites municipalités et les grandes agglomérations urbaines.

Le prix des propriétés n'a pas cessé d'augmenter dans toutes les régions métropolitaines du Québec pour atteindre une moyenne de 300 000 \$ en 2017 pour toutes les catégories d'habitation confondues⁴⁴. Selon la Fédération des chambres immobilières du Québec (FCIQ), pour l'ensemble du Québec en 2017, le prix médian des maisons était de 242 500 \$.

Dans son évaluation au 1^{er} trimestre 2018, elle évalue la hausse des unifamiliales de la région métropolitaine de Québec à 2 %. Le prix médian était de 250 000 \$ et le prix moyen des maisons s'établissait à 253 832 \$ pour les 12 derniers mois pour la Rive-Sud de Québec⁴⁵.

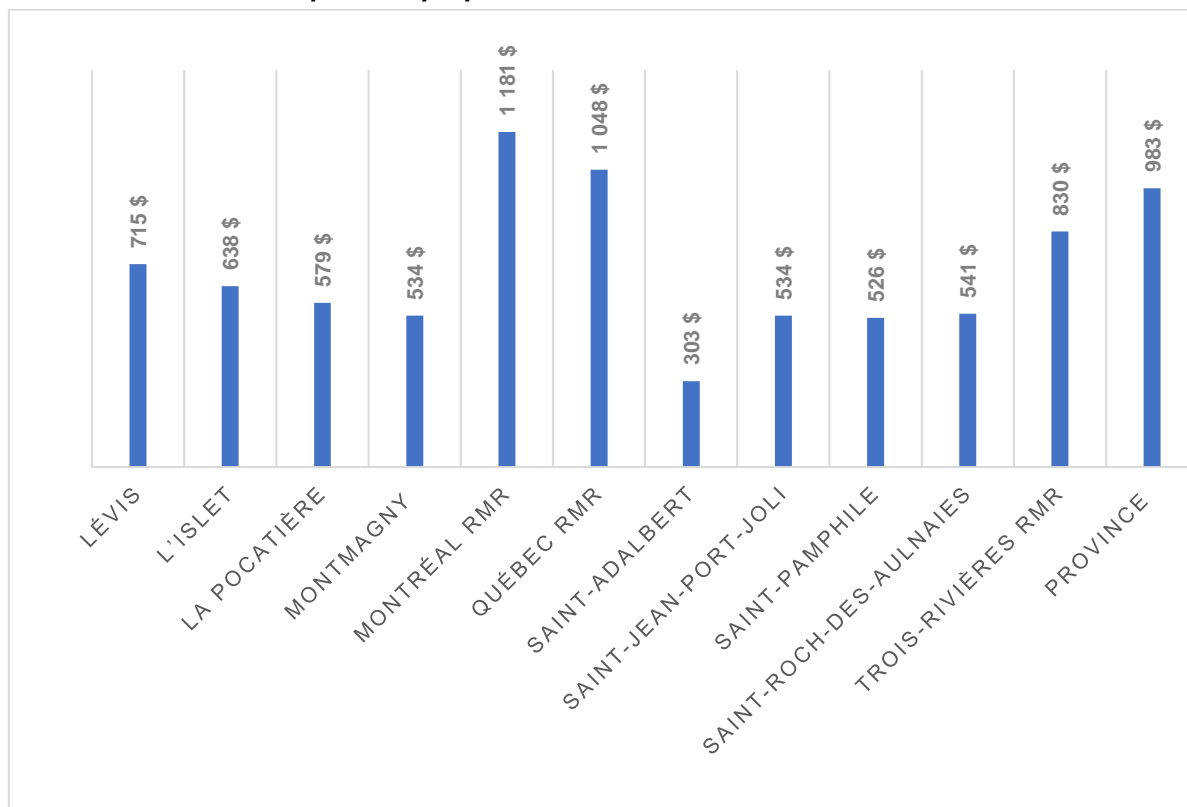
L'écart des frais de logement⁴⁶ est aussi très important comme l'illustre le schéma suivant. Ces frais représentent, pour certains propriétaires de l'agglomération de Montréal, des dépenses qui dépassent très largement le pourcentage acceptable de 30 % de leur revenu pour se loger.

⁴⁴ DESJARDINS, *Zoom sur l'habitation. Le marché de l'habitation maintient un bon rythme au Québec et en Ontario*, Études économiques, 5 octobre 2017, p.1.

⁴⁵ CHAMBRE IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC, Boramètre du marché résidentiel, 1^{er} trimestre 2018.

⁴⁶ Les frais mensuels incluent les frais hypothécaires ou les charges de copropriété, l'impôt foncier, l'électricité, chauffage, eau et autres services municipaux.

Frais mensuels médian pour les propriétaires⁴⁷



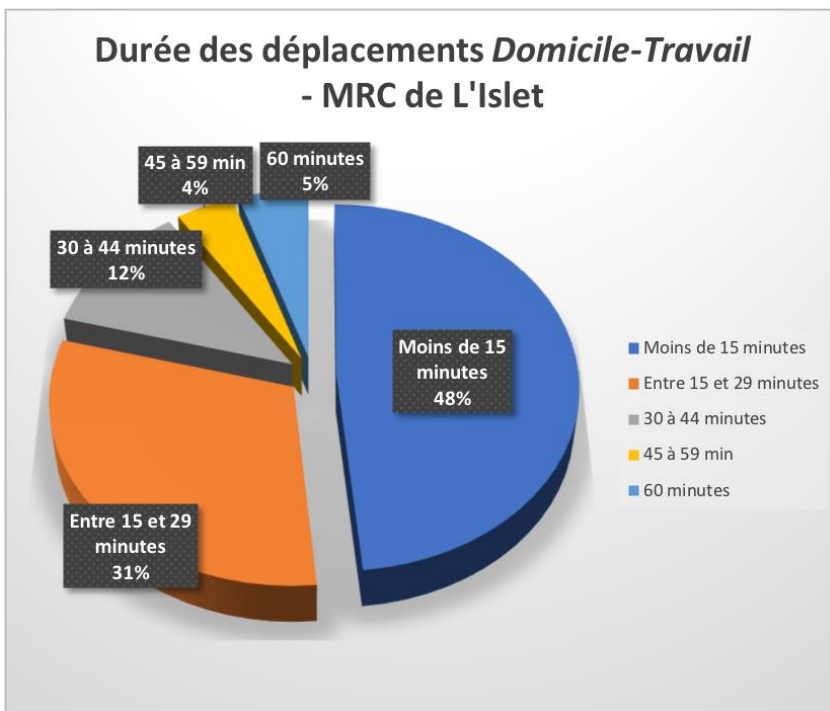
Durée de déplacement domicile-travail⁴⁸

Environ quatre millions de personnes actives et occupées de 15 ans et plus se déplacent vers un lieu de travail au Québec. Une proportion de 28 % d'entre elles effectuent le trajet en moins de 15 minutes. Ce trajet de 15 minutes ou moins est possible pour seulement 18 % des travailleurs de l'agglomération de Montréal et pour 26 % de la population de l'agglomération de Québec.

Dans la MRC de L'Islet, 49 % des travailleurs font le trajet du domicile au travail en 15 minutes ou moins.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement 2016, données Déplacement domicile-travail, échantillon de 25 %.



ACCUEIL ET INTÉGRATION

Mesures pour accueillir et intégrer les nouveaux arrivants et leur famille dans les municipalités de la MRC de L'Islet⁴⁹

Dix municipalités ont mis en place des subventions ou des mesures pour faciliter l'accès à la propriété, aider à la rénovation ou à la construction de nouvelles maisons. Les mesures s'adressent à différentes clientèles : nouveaux arrivants, propriétaires-occupants à faible revenu, propriétaires d'une première maison et famille avec plusieurs enfants.

Dix municipalités organisent des fêtes ou des activités pour souligner l'arrivée de nouveaux arrivants et presque autant de municipalités offrent aussi un cadeau, une subvention ou le remboursement pour l'achat de couches lavables pour marquer l'arrivée de nouveau-nés.

Quelques municipalités soutiennent financièrement l'animation de l'heure du dîner à l'école ou le transport scolaire du midi et du soir afin de permettre aux enfants de manger à la maison.

Des activités comme les fêtes de la famille, la fête de Pâques, Noël, Halloween, les fêtes d'été et d'hiver font également partie de l'offre des municipalités.

⁴⁹ Données compilées à l'hiver 2017 avec la collaboration des municipalités.

RÉFÉRENCES

ANDRE, Dominique (2018) *La population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet 2017, Coup d'œil sociodémographique*, no 61, février, Institut de la statistique du Québec, 4 p. [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no61.pdf>], (consulté le 15 mai 2018).

CHAMBRE IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC, *Baromètre du marché résidentiel*, 1^{er} trimestre 2018. [En ligne] [<http://www.fciq.ca/pdf/bar/201801-bar-quebec.pdf>], (consulté le 13 juin 2018).

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, *Portrait de la Chaudière-Appalaches – Attractivité et rétention des personnes*, 2014.

DESJARDINS, *Zoom sur l'habitation. Le marché de l'habitation maintient un bon rythme au Québec et en Ontario*, Études économiques, 5 octobre 2017, 4 p. [En ligne] [<https://www.desjardins.com/ressources/pdf/zoom1017f.pdf?resVer=1507216213000>].

DEMERS, Marc-André et Julie RABEMANANJARA (2018). *État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2017*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 48 p. [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/etat-marche-travail.html>]. Révisé le 29 mars 2018.

EMPLOI-QUÉBEC, *Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches. Sommaire L'Islet*, 2013. 22 p.

EMPLOI-QUÉBEC, *Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation dans les établissements au Québec. Rapport synthèse -MRC de L'Islet*, Édition 2014-2015, 38 p. [En ligne] [http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Chaudiere-Appalaches/12_etude_enquete_regionale_Islet_2013.pdf].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018), *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2007-2017*, Québec, L'Institut, vol. 14, 196 p. [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/annuaire-v14.pdf>].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Bulletin Flash, Évolution du marché du travail dans les MRC*, Décembre 2016, 14 p. [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletin-flash-regions.html>], (consulté le 18 mai 2018).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017b), *Panorama des régions du Québec, Édition 2017*, 193 p. [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2017.pdf>].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Régions. Bulletin statistique régional. Édition 2017*, Chaudière-Appalaches, 37 p. [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/12-Chaudiere-Appalaches.pdf>].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le Québec chiffres en main, Édition 2018*, 77 p. [En ligne] [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_qcem2018H00F00.pdf], (consulté le 18 mai 2018).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Profils comparatifs des MRC - Chaudière-Appalaches 12. Tableau statistique : *Population selon le groupe d'âge, sexes réunis, MRC de la Chaudière-Appalaches, 2001, 2006, 2011 et 2013-2017. MRC de L'Islet*. Mise à jour du 13 février 2018. [En ligne] [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/demographie/demo_gen/pop_age12_mrc.htm].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Profils comparatifs des MRC - Chaudière-Appalaches 12*. Tableau statistique : *Estimation de la population des MRC selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2017*. Mise à jour du 13 février 2018. [En ligne].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Coup d'œil sur les régions et les MRC – 12 Chaudière-Appalaches – Profil de la région*, Tableau statistique : *Naissances, décès et accroissement naturel, MRC de la Chaudière-Appalaches, 2013-2017*. Mise à jour du 19 avril 2018. [En ligne] [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/demographie/nais_deces/nais12.htm], (consulté le 22 mai).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Travail et rémunération – Population active, emploi et chômage – Statistiques sur les MRC – Tableau statistique : *Nombre de travailleurs, 25-64 ans, MRC et ensemble du Québec, 2005-2015*. [En ligne] [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/mrc/trav_mrc.htm], (consulté le 22 mai 2018).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, *Décret de la population des municipalités de la MRC de L'Islet*, 2018. [En ligne] [<https://www.mamot.gouv.qc.ca/recherche-avancee/fiche/mrc/170/>], (consulté le 15 mai 2018).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, *Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015*, novembre 2017, 74 p.

PAYEUR, F. Frédéric, AZEREDO, Ana Cristina, Démographie. Institut de la statistique du Québec. *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2011-2036*, 2014, 15p.

PAYEUR, Frédéric F., ST-AMOUR, Martine (2017). La migration interrégionale au Québec en 2015-2016 : les gains disparaissent à Laval, les pertes s'accroissent de nouveau sur la Côte-Nord, *Coup d'œil sociodémographique*, no 50, février, Institut de la statistique du Québec, 19 p. [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no50.pdf>], (consulté en ligne le 15 mai 2018).

STATISTIQUE CANADA. *Produits de données, Profil de recensement, Recensement 2016*, [En ligne], L'Islet, MDI [Localité désignée], Québec et L'Islet, MRC [Division de recensement], Québec. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=DPL&Code1=240182&Geo2=CD&Code2=2417&Data=Count&SearchText=L%27Islet&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1>].

STATISTIQUE CANADA. *Série Perspective géographique, Recensement de 2016 – Division (DR) de L'Islet, MRC (Québec)*, Immigration et diversité culturelle, [En ligne] [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CD-Fra.cfm?TOPIC=7&LANG=Fra&GK=CD&GC=2417>].

STATISTIQUE CANADA, Document d'information sur la pauvreté, octobre 2015, 34 p. [En ligne] [<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/document-information.html#h2.7-h3.1>], (consulté le 12 juin 2018).

ST-AMOUR, Martine, Emy BOURDAGES et Stéphane CRESPO (2017). «Rétention et attraction des jeunes dans les régions du Québec: constats tirés du suivi des trajectoires migratoires de quatre cohortes», *Coup d'œil sociodémographique*, Institut de la statistique du Québec, no. 58, septembre, Institut de la statistique du Québec, 22 p. [En ligne] [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_coup_doeil_58_2017H00F00.pdf], (consulté le 15 mai 2018).

ST-AMOUR, Martine (2017). *Première migration, migration de retour ou migration secondaire? Les migrations interrégionales de 2016-2017 à la lumière des parcours résidentiels antérieurs*, *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, vol. 22, no. 1, Institut de la statistique du Québec, p.1-8. [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol22-no1.pdf>], (consulté le 15 mai 2018).

ST-AMOUR, Martine (2018). «*La migration interrégionale au Québec en 2016-2017 : la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine parmi les régions gagnantes*», *Coup d'œil sociodémographique*, no 63, mars, Institut de la statistique du Québec, 20 p. [En ligne], [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no63.pdf], (consulté en ligne le 15 mai 2018).

ST-AMOUR, Martine, Anne Binette CHARBONNEAU et Dominique ANDRE, *Coup d'œil sociodémographique*, «La population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec en 2014», no 36, février 2015, 9 p. [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no36.pdf>].

2018-11-21

(W:\Rachelle\Politique\Politique d'accueil et intégration.docx)